



Vraie de nature et de cœur

Word from the mayor

Dear fellow citizens,

Short-term rentals have generated much debate, both here... and everywhere else in the world. The study group created by Council to assess this issue has heard two positions: prohibit short-term rentals to eliminate nuisances (such as noise, campfires, parking on the road and garbage disposal), or allow them by instituting some controls, namely, by equipping owners so that they are able to prevent these problems...

If short term rentals bring their share of irritants, they also generate interesting spinoffs: attraction/retention of citizens, job creation/retention, increased traffic in local shops, congruity with the Municipality's identity as a cottage destination, endorsement of the region's efforts to establish itself as a holiday destination (by enhancing lodging services), and supplemental income for the citizen.

As Quebec may issue new guidelines in the near future, Council has chosen, at this time, to postpone the adoption of a new by-law, and to apply existing regulations, which prohibit short-term rentals in all but two zones, the village and the Route 112 sector, until further notice.

On another topic, the Municipality will adopt, in January, a by-law respecting septic system management, as well as a by-law to provide financial help to homeowners who must render their septic system compliant to existing standards. (More information on this subject on page 4.) Too often, homeowners are aware that their septic system is deficient, but they fail to have it repaired, for one reason or another. Council

deems it necessary to give a heads up to those property owners who will be affected by the by-law, so that they can prepare themselves financially.

High Speed Internet : We're Working on It!

Let us start by saying that very few of the subsidized projects announced last fall have reached a more advanced phase than ours. That's reassuring!

Our project has the distinction of being unique! A next-generation digital transport infrastructure, the proposed fibre to the home (FTTH) network will be capable of delivering 1 to 10 Gb/s to all Austin households; it will also be open to all and will be entirely programmable.

Our project has been recognized as a pilot project in both Quebec and Canada, by such as the Ministry of the Economy, Science and Innovation of Quebec, by Innovation, Science and Economic Development Canada and by the National Research Council of Canada.

However, because it is a pilot project, it does not fit into the existing provincial regulatory framework. But rest assured: we are not quitting! Indeed, we are presently working with high officials of the Quebec Ministry of Municipal Affairs and Territorial Occupation to formulate mechanisms that will allow us to realize our project.

Petition regarding health services in the Memphremagog MRC

The "Comité de vigie" (Health Services Watch Committee) has launched a petition aimed to claim, as a priority, a local governance in Magog in order to improve health services at the Magog Hospital. The Municipality fully supports this endeavour.

The petition form can be signed at the Marché Austin, the Austin Post Office and at Town Hall as well as in many businesses in Magog, until October 1st. The petition will subsequently be tabled at the Quebec National Assembly.

3rd quarter 2018

Content

Heritage	2
Highlights of the Council Sitings	3
Other news.....	4

The Quebec Charter of the French Language prohibits the Municipality from systematically translating its documents and communications. (Only municipalities with an English-speaking population of over 50% are allowed to do so.) We are thus unable to provide you with more than the following excerpts of various articles. However, our fully bilingual staff will be happy to answer any questions you may have about the contents of this bulletin.



The mission of the Municipality of Austin is to manage, in the best and most efficient way possible and from a sustainable development perspective, the services to ensure the security and quality of life of its citizens, promote their feeling of belonging and protect their environment, their culture and their heritage.

The Hamlets of Austin

By Serge Wagner, Local Heritage Council

Colonisation on the territory of Austin began in 1793, closely followed by the appearance of small hamlets. Most have since vanished and are now forgotten. The story of these small settlements will be featured in this space, in a series of articles.

Head of the Bay: The Hamlet That Wasn't

As Nicholas Austin and his Associates settle on the shores of Gibraltar Point and the vicinity in the late 18th century, one of the first orders of business is to find streams on which to build grist and saw mills, as mills are essential for self-sufficiency and usually spur the development of hamlets.

On the Powell brook, the steepest grade is located some distance away from the lakeshore. Associate Alexander Thompson erects a first mill there, which becomes the heart of a first hamlet – Thompson Mills – centered around its grist and saw mills.

The brook has a lesser grade near the mouth of Lake Memphremagog, at the head of Sargent's Bay. From 1820, a dam, a few mills (a carding mill and a cloth dressing mill) and a potashery are built. The potashery provides the local population with a means to dispose of the wood ashes produced by land clearing and animal husbandry. A sawmill, a blacksmith's shop and a store are also established nearby.

By 1851, even as a post office opens its doors, the locality is already in decline. The farmers are moving away from sheep farming and the mills no longer fulfill their needs. The brook's low rate of flow does not justify new constructions and its banks are too steep for agriculture. As a result, the population shifts toward Peasley Corner and Thompson Mills close by, or to the valley of the Missisquoi River in the township's interior, spurring the growth of the new hamlets of South Bolton, Bolton Centre and Bolton Forest. Meanwhile, other hamlets in the regions grow into veritable villages: Georgeville, and especially Outlet-Magog, excised from Bolton Township in 1849.

Head of the Bay (or Bayhead, as it is also referred to) loses some of its identity when, in 1861, the post office is renamed East Bolton and its school is moved to Peasley Corner. By 1863, only eight buildings remain, including a store, a blacksmith's shop (and post office) and a boot and shoe shop. The mills and the potashery have closed.

There follow two periods of optimism. The first arises from the township's short-lived mining boom of 1865, in which the landing plays a role. Hopes that a train and a grand station would materialize on the shore of Lake Memphremagog fuel the second, inspiring trader Alexander Sargent to build an inn for passengers of the train which, in the end, would never come.

Progressively, both entrepreneurs and population migrate toward more promising hamlets or to the United States. As early as 1866, the mills have gone to decay and historian Cyrus Thomas characterises the hamlet as "inconsiderable". The *coup de grâce* comes in 1878, when the post office is removed to Peasley Corner.



Picnicking on Sargent's Bay, Lake Memphremagog

For some years, Bayhead, renamed Sargent's Landing, serves as a landing pier for the seasonal residents who travel by steamer, but this picturesque role is also eventually redirected to Knowlton's Landing and Bryant's Landing.

Paradoxically, the failure of Head of the Bay has contributed to preserve this magnificent rural haven from which a parcel, the Powell Brook Natural Reserve, was established just recently.

Main Sources: Thomas 1866, Archéotec 2012, Harrington 1864, Bullock 1926, Booth 1966, Kesteman 2001, Brome County Museum.



Highlights of the recent sittings of Council

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

JUNE 2018

- The Royal Bank of Canada's tender for financing the 2017 roadwork on North and Millington Roads was accepted. The amount of \$998,000 will be financed over 10 years at the global rate of 3.2% for the first five-year term.
- Council authorised the sale, to adjacent property owners, of small parcels of surplus land on Route 112.
- The lists of accounts paid (\$70,678.40) and payable (\$152,708.87) were approved.
- Council authorised the purchase of an all-terrain vehicle (ATV) for off-road rescue and other emergencies at the cost of \$46,763 plus taxes. The Austin Firemen's Association contributes \$5,000 toward the cost.
- Council accepted the RAPPEL's proposal to prepare a call for tenders for the environmental rehabilitation of the Lac des Sittelles area and supervise the work, at the cost of \$4,740 plus taxes.
- An application for a grant to improve the local road network was authorised.
- Council adopted By-law no. 18-460 on minor variances to the planning by-laws.
- Council supported the implementation of a national program to control the spread of Eurasian water-milfoil, an extremely invasive plant found in more than 188 Quebec lakes.
- Council resolved to help restore the habitat of the monarch butterfly, whose numbers have plummeted by 90% in the past two decades, and to raise citizens' awareness to the butterfly's plight.
- Donations of \$1,000 (CHUS Foundation) and \$350 (Quebec Cancer Foundation) were approved.

JULY 2018

- \$2,000 in financial aid was awarded to the Brome Historical Society for the repair of its seven buildings.
- The lists of accounts paid (\$134,528.12) and payable (\$238,110.85) were approved.
- A new firefighter, Mr. Maxime Faucher, was appointed to Austin's Fire Brigade.
- The following proposals were accepted with respect to the planned roadwork on North Rd. (between Hopps and Route 112): Avizo Experts-conseils (\$21,700 to prepare the plans and specifications), and ARP Services Techniques (\$7,900 to prepare a topographic survey).
- Council authorised a call for tenders for stormwater control work in the Four-Seasons Development.
- The contract for re-gravelling Lac-des-Sittelles St. was awarded to Normand Jeanson Excavation Inc. at the cost of \$38,993.77 including taxes.
- Council accepted Avizo Experts-conseils' proposal (\$1,900 plus taxes) to carry out a preliminary analysis with the view of replacing a culvert and adding guardrails on Lac-des-Sittelles St.
- Council accepted Avizo Experts-conseils' proposal (\$1,950 plus taxes) to conduct an expert appraisal of the infrastructure on a segment of road on Clark, with a view of municipalizing it.
- The RAPPEL's proposal for the preparation of the plans, specifications and call for tenders for the environmental management of the ditches in the Domaine du Mont-Orford was accepted, at the cost of \$1,580 plus taxes.
- Council accepted Puits Bernier Inc.'s proposal to remove the existing pipe in the well of the north-end Fire Hall and install a bentonite collar, at the cost of \$8,630.05 plus taxes.

AUGUST 2018

- Council approved the lists of accounts paid (\$99,556.62) and payable (\$335,868.38).
- The 2018-2019 contracts to clear snow around the municipal buildings (\$1,771.77, plus \$60/hour for the use of a tractor to remove snow banks), at the ex-Butters Centre (\$1,280.18) and around 3 dry hydrants (\$307.23), was awarded to Paysagement L'Unick. All amounts are net of taxes.
- The 2018-2019 contracts to clear snow at the north-end Fire Hall, in the Chagnon-Shonyo parking lot and around 6 dry hydrants, was awarded to Martin Thibodeau at the cost of \$4,966.23 plus taxes.
- Philip Stone was awarded the 2018-2019 contract to clear snow on Bishop, Bryant's Landing (including the parking lot and the wharf), Patterson and Dufresne roads, at the cost of \$17,378.06 plus taxes.
- Council did not proceed with a contract award following the call for tenders issued in July for the removal of snow in the Four-Seasons, Lake Webster and Lake Malaga sectors.
- Council authorised calls for tenders to be issued, for the snow removal contract and for work related to the environmental management of ditches in the Domaine du Mont-Orford.

Flu shots

Flu shots will be dispensed as of November 1st.

To make an appointment:

By e-mail (starting October 1st) :
ClicSante.ca/en/
OR
By phone (starting October 15) :

819 821-5118
(Sherbrooke and surrounding areas)

1 877 921-5118
(elsewhere in the region - toll-free)

Paints, oils and propane tanks no longer accepted at Town Hall

For some years now, the Municipality has provided its citizens with a facility where used paints, oils and propane tanks can be dropped off, thereby ensuring that they are disposed of in an environmentally sound manner.

In the past months, some citizens and contractors who are not from Austin have been observed dumping waste at the site illegally. Moreover – and this is far more serious – we have noted the presence of types of hazardous waste which are **not** accepted: some were in their original container, others were not, and many were found to be incompatible with one another. This poses a risk of injury to the employees who handle them, not to mention the risk of an aggravated accident. As our insurer is compelling us to correct this situation, the Municipality is forced to close the facility.

However, you can bring hazardous household waste to the Magog Ecocentre **FREE OF CHARGE**, as this service has been negotiated in the price of the agreement entered into with the City of Magog.

Don't forget to ask for your Ecocentre Access card, free of charge, at our office.



Note that the Rona store in Magog accepts old paint for recycling

By-law respecting septic systems management

The Municipality is committed to safeguarding the quality of its waters in order to protect aquatic life, swimming areas, and drinking water sources.

Deficient septic systems channel phosphorus and nitrogen into our lakes and streams, thereby fostering the proliferation of blue-green algae. To counter this, the Municipality will adopt, in January 2019, a by-law that will compel property owners to maintain their septic system to ensure that they are functional and that they do not pollute.

Essentially, the owner of a septic system installed prior to January 1st 1984, or whose construction date is unknown, will have to have his system inspected and file with the Municipality a certificate of compliance attesting that it works properly.

For a system constructed on or after January 1st 1984, the owner will have to have his system inspected on the 35th anniversary of the system's construction and file with the Municipality a certificate of compliance attesting that it works properly.

After the 35th anniversary, the owner of the system will have to provide a new certificate every five years.

Financial aid to bring septic systems up to standards

In parallel, and to encourage citizens to upgrade deficient systems, the Municipality will also adopt in January a program to provide eligible citizens with a cash advance of up to \$10,000, reimbursable over 20 years, to update their septic system.

Detailed information will be available in December, when the draft by-laws are presented to the population.

Important Telephone Numbers

Emergencies (ambulance, first responders, fire, police): **911**

Info-santé: **811**

Police Services: **819-843-3334**

Open Air Fires (permit required, at no cost): **819-843-0000**
Road Conditions: **819-820-5928**

Hospital: **819 843-2572**

Austin's newsletter is published four times a year. It is distributed by mail and may be consulted on the website. We are always happy to hear from you with comments and suggestions. To contact us:

21 Millington Road, Austin, Quebec J0B 1B0
Telephone: 819-843-2388 / Fax: 819-843-8211
Email: info@municipalite.austin.qc.ca
Website: www.municipalite.austin.qc.ca
 [/municipalite.austin/](https://www.facebook.com/municipalite.austin/)



Vraie de nature et de cœur

Mot de la mairesse

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La location à court terme fait couler beaucoup d'encre ici et... partout dans le monde. Le groupe de travail que le conseil a formé à ce sujet a entendu deux positions : prohiber la location afin d'éliminer les nuisances qu'elle cause (principalement, bruit, feux en plein air, stationnement dans la rue et gestion inadéquate des matières résiduelles) et à l'opposé, permettre la location en l'encadrant, notamment en outillant les propriétaires pour éviter les problèmes...

Si la location à court terme apporte son lot d'irritants, elle procure aussi certaines retombées intéressantes : attraction/rétention de citoyens; création/maintien d'emplois de services; augmentation de la clientèle dans les commerces de proximité; cohérence avec la vocation villégiature de la municipalité; soutien au développement récréotouristique de la région (diversification de l'offre d'hébergement); et accès à un revenu d'appoint pour le citoyen.

Pour le moment, comme Québec pourrait émettre de nouvelles lignes directrices d'ici peu, le conseil a choisi de surseoir à l'adoption d'un nouveau règlement et d'appliquer son règlement actuel qui interdit la location à court terme sauf dans deux zones, soit le village et le secteur de la route 112 jusqu'à nouvel ordre.

Sur un autre sujet, la municipalité adoptera en janvier un règlement concernant la gestion des installations septiques de même qu'un règlement prévoyant une aide financière pour la mise aux normes des installations septiques. Voyez les renseignements à ce sujet à la page 7 du présent bulletin. Trop souvent, les propriétaires savent que leur installation est déficiente, mais négligent de faire les correctifs pour des raisons variées. Le conseil croit bon de prévenir ceux qui seront visés par le règlement afin qu'ils se préparent financièrement.

Pétition

Le Comité de vigie des services de santé a lancé une pétition qui réclame prioritairement une gouvernance locale à l'hôpital de Magog dans le but de mieux répondre aux besoins locaux.

La municipalité appuie cette démarche du comité de vigie. Nous vous invitons à signer la pétition d'ici le 1^{er} octobre. Vous la trouverez au Marché Austin, au bureau de poste d'Austin et à la mairie de même que dans de nombreux commerces à Magog. La pétition sera ensuite déposée à l'assemblée nationale par le comité de vigie.

Internet haute vitesse, nous poursuivons nos efforts pour l'IHV!

Commençons par vous rassurer en disant que très peu des projets subventionnés et annoncés l'automne dernier sont plus avancés que le nôtre.

Le nôtre a la particularité d'être complètement différent! Il s'agit d'une infrastructure de transport numérique de prochaine génération capable d'affronter l'avenir : un réseau de fibre jusqu'à la maison (FTTH) d'une capacité de 1 à 10 Gb/s à 100 % des portes de la municipalité, ouvert à tous et entièrement programmable.

C'est un projet pilote au Québec (et au Canada) qui a été reconnu comme tel par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec ainsi que par Innovations, Sciences et Développement économique Canada et le Conseil national de recherche du Canada.

Comme il s'agit d'un projet-pilote, il s'intègre mal dans le cadre réglementaire provincial existant. Mais nous ne baissons pas les bras! Nous travaillons actuellement avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour élaborer les mécanismes qui permettront de le réaliser.

3^e trimestre 2018

Sommaire

Politique famille aînés	2
Culture et patrimoine	3-4
Vie communautaire.....	5
Enviro-info.....	6-7
Science nature	8
Austin en fête!	9-10
Échos administratifs.....	11-12
English Content (see reverse)	



La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

Politique famille aînés

Les dossiers concernant la politique de la famille et des aînés, la municipalité amie des enfants, les saines habitudes de vie et le développement communautaire relèvent de Blanche Paquette, agente de développement communautaire. Pour tout complément d'information, appelez-la au 819-560-1822 ou écrivez-lui à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Pour être Austinois à tout âge!

Camp d'été Les mouches à feu

Cet été, le vendredi, nos mouches à feu ont cuisiné leur repas communautaire qui incorporaient les légumes et herbes qu'ils faisaient pousser eux-mêmes dans les quatre bacs du jardin éducatif. Les autres ingrédients ont été fournis par les parents, en collaboration avec Nancy, la coordonnatrice.

Les activités de lecture, d'observation de la nature en forêt et « d'aménagement » du sous-bois ont eu la cote. Naomi, l'animatrice, ne manquait pas de faire bouger les jeunes à toutes les occasions.



Le souper-spectacle de fin de camp, préparé et servi par les enfants, a eu lieu sous le grand chapiteau (installé pour Austin en fête!) en présence d'une soixantaine de frères et sœurs, parents et grands-parents. Les jeunes ont présenté des chorégraphies de danse et de gymnastique ainsi que des prestations musicales et théâtrales sous l'œil bienveillant de Nancy, Naomi et des aides-animatrices, « Bumba et Tidbits ». Merci à vous toutes pour votre dévouement et votre dynamisme!

L'équipe, les employés et les jeunes remercient très chaleureusement Gisèle et Robert Benoit, qui ont accueilli et gâté les jeunes, semaine après semaine, pour des cours de tennis et de la baignade.

Vaccination contre la grippe

Prenez rendez-vous à ClicSanté.ca dès le 1^{er} octobre.

Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent appeler dès le 15 octobre au :

819 821-5118 (Sherbrooke et les environs)

1 877 921-5118 (sans frais – ailleurs dans la région)

Consultation balançoire

En adhérant à *Municipalité Amie des enfants*, programme de l'Unicef et du Carrefour action municipale et famille (CAMF), Austin s'est engagée à consulter ses jeunes pour les questions les concernant. Dans le cadre du camp de jour, on a donc organisé la consultation *Dessine-moi une balançoire de rêves* pour savoir ce que les jeunes aimeraient en remplacement de la balançoire désuète au parc. En équipe de deux ou trois, les 21 jeunes ont dessiné leur équipement rêvé, puis ont décrit leur rêve de vive voix. Si certains souhaitent un bouton distributeur de burgers (!), d'autres plantent des arbres, installent des fontaines et font vivre des oiseaux.

Voici quelques photos qui en témoignent.



Habitation pour les aînés

Pendant la rédaction de notre politique de la famille et des aînés (PFA), *Pour être Austinois à tout âge*, le comité avait reçu deux chercheuses du Centre de recherches sur le vieillissement et du Carrefour Action municipale et famille.

Même si l'habitation figurait alors parmi les champs les moins privilégiés de notre PFA, le comité avait tenu à visionner les capsules vidéo portant sur cinq formules d'habitation pour aînés, réalisées dans le cadre du projet *Vivre chez soi dans sa communauté pour les aînés du Québec : des projets inspirants*.

Le visionnement fut précédé d'une présentation sur la situation actuelle de l'habitation pour aînés et les enjeux individuels et collectifs qui y sont associés. On a abordé aussi l'habitation communautaire et ses retombées positives pour le tissu social et économique des municipalités. *Un cahier d'information et de sensibilisation HABITATION POUR AÎNÉS* nous a également été remis.

Récemment, des membres du comité de suivi de la politique se sont donnés comme mandat d'analyser notre propre situation en habitation et d'évaluer les différentes solutions pour vivre et vieillir chez nous (jumelage d'habitation, habitation sociale, communautaire, etc.). Nous vous tiendrons au courant des recherches dans ces pages.

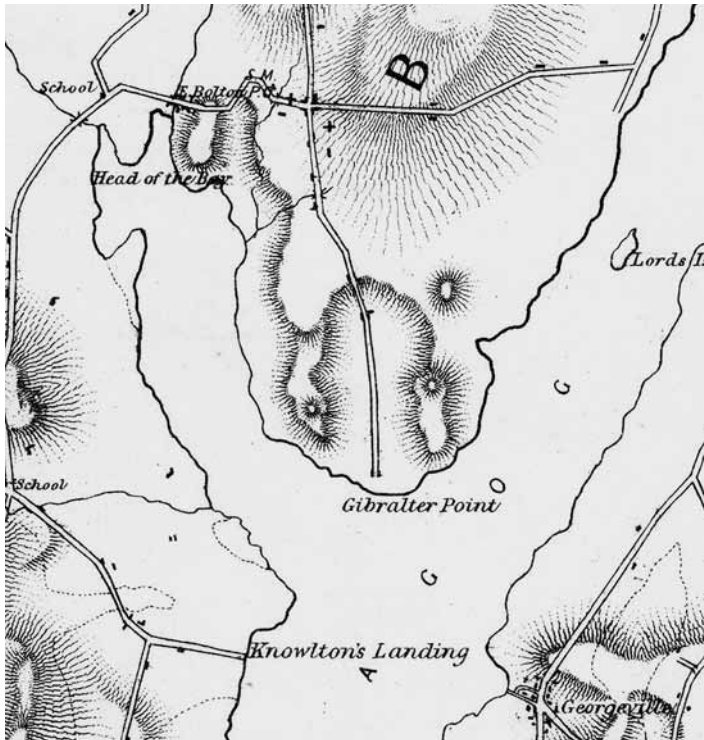
Les hameaux d'Austin

Collaboration : Serge Wagner, Conseil local du patrimoine d'Austin

La colonisation sur le territoire d'Austin commence en 1793. Rapidement des hameaux s'y développent, la plupart aujourd'hui disparus, oubliés. L'histoire de ces petites agglomérations sera racontée ici, au fil de quelques articles.

Head-of-the-Bay : le hameau qui ne fut pas

À partir de 1793, Nicholas Austin et certains de ses associés s'établissent le long du littoral de la pointe Gibraltar et des environs. Ils doivent rapidement trouver des cours d'eau où installer des moulins (à grains et à bois), car les moulins sont essentiels à l'autosuffisance et donnent généralement naissance à des hameaux.



Sur le ruisseau Powell, le plus gros dénivelé est situé à une certaine distance du littoral. L'associé Alexander Thompson y construit un premier moulin, qui devient le centre d'un premier hameau - Thompson Mills - axé sur les moulins à grains et à bois.

Le ruisseau présente un dénivelé plus faible près de l'embouchure du lac Memphrémagog, à la tête de la baie Sargent. À partir de 1820, on y construit un barrage, quelques moulins (pour traiter la laine et les peaux) et une potasserie. Cela permet à la population locale de se départir des cendres de bois résultant du défrichage et des produits de l'élevage. Apparaissent aussi une scierie, une forge et un magasin.

En 1851, quand arrive le bureau de poste, la localité est déjà déclinante : les fermiers délaissant l'élevage des moutons, les moulins ne répondent plus à leurs besoins et le faible débit du ruisseau ne justifie pas des constructions nouvelles. Les deux rives escarpées du ruisseau, peu favorables à l'agriculture, entraînent un déplacement de la population vers

les deux agglomérations voisines (Peasley Corner et Thompson Mills) de même que vers l'intérieur du canton, le long de la rivière Missisquoi, où de nouveaux hameaux (South Bolton, Bolton Centre et Bolton Forest) se créent. D'autres hameaux (Georgeville, mais surtout Outlet-Magog, détaché du canton de Bolton en 1849) deviennent de véritables villages.

En 1861, le lieu-dit Head-of-the-Bay (ou « Bayhead » comme on le trouve aussi parfois) perd déjà un peu de son identité quand son bureau de poste est rebaptisé « East Bolton », puis que son école est relogée à Peasley Corner. En 1863, il ne reste plus que huit bâtiments, dont un magasin, une forge (et poste) et une fabrique de bottes et de chaussures. Les moulins et la potasserie ont fermé.

Suivront deux moments d'optimisme : le court boom minier du canton en 1865, auquel le quai contribue, et l'espoir du train et d'une grande gare sur la rive du Memphrémagog. Le commerçant Alexander Sargent construira une auberge pour les passagers du train qui, finalement, ne viendra jamais.



L'auberge Sargent à la baie Sargent

Progressivement, les entrepreneurs et la population émigrent vers des hameaux plus prometteurs ou vers les États-Unis. Dès 1866, l'historien Cyrus Thomas qualifie « inconsidérables » le hameau et ses moulins en ruine. Le coup de grâce est donné en 1878 quand le bureau de poste est déménagé à Peasley Corner.

Pendant quelques années, Bayhead, renommé Sargent's Landing, devient un débarcadère du bateau à vapeur pour les résidents saisonniers, mais cette fonction pittoresque lui est à son tour retirée au profit de Knowlton's Landing et de Bryant's Landing.

Paradoxalement, l'échec de Head-of-the-Bay a contribué à préserver ce magnifique lieu champêtre, dont une partie constitue depuis peu la réserve naturelle du Ruisseau-Powell.

Sources principales : Thomas 1866, Archéotec 2012, Harrington 1864, Bullock 1926, Booth 1966, Kesteman 2001, Musée du comté de Brome.

Samedi culturel 29 septembre

Encore cette année, le comité culturel et le conseil local du patrimoine vous offrent un après-midi riche en culture austinoise!

Assistez aux deux nouveaux chapitres du film « Grandir à Austin entre les années 1920 et 1960 » et au dévoilement du tout nouveau montage des photos anciennes dans la salle du conseil. Recevez la première carte des trésors culturels de la municipalité et admirez l'ÉNERGIE à l'œuvre chez nos artistes lors du vernissage de leur exposition collective.



Consultez la programmation complète sur le site Internet de la municipalité.

Les activités sont gratuites, mais le nombre de places est limité. Réservez vos places d'ici le 24 septembre : 819 560-1822 ou blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Passion cannabis thérapeutique

Collaboration : Véronique Lettre

Saviez-vous que l'utilisation médicinale du cannabis est légale depuis 2001 au Québec et qu'elle est encadrée par le Registre du Cannabis du Québec, sous la responsabilité de l'Université McGill et du Collège des Médecins?

Saviez-vous qu'il existe une centaine de cannabinoïdes dans la plante, dont le cannabidiol (CBD), un anti-inflammatoire efficace n'ayant aucun effet euphorique?

La majorité des gens ignorent que le cannabis peut être utilisé pour une grande variété de maladies, dont le cancer, l'arthrite, l'anxiété, l'épilepsie, la fibromyalgie, le TDAH, la dystrophie musculaire, le Parkinson, la maladie de Crohn, le glaucome, l'acouphène, la dépression et le sida.

En 2009, alors qu'elle est âgée de 36 ans, l'une de nos citoyennes, Véronique Lettre, reçoit un diagnostic de cancer au cerveau : un glioblastome de grade 4 pour lequel elle sera traitée durant un an. Pendant sa convalescence, elle écrit son premier livre à succès : *Plus fou que ça, tumeur!*, publié chez Stanké en 2010.



Cinq ans plus tard, le cancer récidive au sein. Elle reprend la plume et écrit *Plus fou que ça tumeur, les Aventures de Jack et Joe*, publié chez Libre Expression.

En 2016, elle et son conjoint quittent la vie urbaine, s'installent ici et ouvrent l'Atelier C, un sympathique petit café sur la rue Principale à Magog. Depuis janvier 2018, ils exploitent la première clinique de cannabis médicinal dans les Cantons de l'Est et travaillent à démystifier l'usage du cannabis à des fins thérapeutiques.

Soirées passion

2 novembre 19 h, salle communautaire

Passion cannabis thérapeutique

Véronique Lettre, entrepreneure et auteure, vulgarise l'information scientifique et nous aide à comprendre les différentes utilisations du cannabis à des fins médicales. Soirée dynamique sous le signe de l'humour, présentée par une jeune femme au parcours hors du commun, qui a cumulé une expérience des plus sérieuses en matière de cannabis.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Cannabis médical et récréatif
- Vertus médicinales (THC, CBD, terpènes)
- Risques associés
- Formes de consommation
- Législation actuelle et l'encadrement
- Démarches pour l'obtention d'une prescription
- Cuisiner le cannabis à des fins thérapeutiques

Les prochaines soirées passion sont prévues les 25 janvier et 15 février 2019. Réservez les dates, les sujets seront passionnants! Un sujet vous passionne? Pourquoi ne pas le partager avec vos concitoyens?



Chorale

La sympathique chorale d'Austin recommence une nouvelle saison. Si vous aimez chanter, c'est dans une atmosphère joviale et détendue que nous vous accueillerons. Peu importe que vous sachiez ou non lire la musique, novice ou expérimenté, vous êtes la bienvenue!

Les rencontres hebdomadaires ont lieu le mardi de 18 h 30 à 20 h, à la salle communautaire. Possibilité de vous joindre à nous jusqu'en octobre.

Pour toute information, communiquez avec Marie-Ange Gagné
819-861-9000

Vie communautaire

Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité, abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin ou suivez la page Facebook Municipalité d'Austin ou Culturel communautaire. Pour tout complément d'information, communiquez avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Trousse de bienvenue

Le comité des communications a préparé une trousse de bienvenue à l'intention des nouveaux résidents qui s'établissent chez nous. Outre un document qui présente l'ensemble des services offerts et une brève description de nos principaux règlements en matière d'environnement, la trousse renferme notamment une carte du territoire, quelques échantillons de nos dépliants historiques et un signet illustré de l'aréthuse.

La trousse est remise aux nouveaux citoyens par notre agente de développement communautaire, qui en profite pour parler des différents comités de bénévoles qui oeuvrent dans la municipalité. Voilà une belle façon d'accueillir les nouveaux résidents et de leur montrer notre dynamisme!



Sandra Laughrea et son conjoint Gilmond Lapointe, nouveaux résidents du Domaine Quatre-Saisons, premiers citoyens d'Austin à recevoir la trousse. Bienvenue!

Des nouvelles de notre monde

Nos sympathies à la famille de M. André Larochelle, qui est décédé en août dernier. M. Larochelle a travaillé pour le maintien de l'église et du cimetière pendant plusieurs années.

Félicitations à Johanne Allain-Simard qui a remporté des prix pour ses courtépintes à l'Exposition agricole du comté de Brome.



Félicitations à Samantha Dingman qui a uni sa destinée à Dave Elias, le 23 juillet dernier.



Circuit de l'Abbaye

Le Circuit de l'Abbaye est un itinéraire de marche longue durée, ou marche pèlerine, de type « Saint-Jacques-de-Compostelle », formant une boucle de 152 km, à partir de l'emblématique abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, de là d'ailleurs son nom.

Le Circuit emprunte à 80 % des petites routes de campagne paisibles de huit municipalités situées à l'ouest du lac Memphrémagog, soit Saint-Benoît-du-Lac, Austin, Canton d'Orford, Eastman, Stukely-Sud, Saint-Étienne-de-Bolton, Bolton-Est et Canton de Potton. Il suit plus ou moins le lac Memphrémagog vers le nord jusqu'à Magog, passe dans le parc national du Mont-Orford, avant de

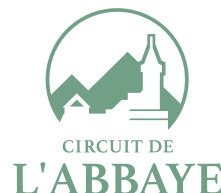
redescendre vers Bolton, Mansonville et la frontière américaine, pour remonter vers le nord jusqu'à l'abbaye.

Par monts et vaux, les marcheurs sont invités à y découvrir les trésors dont recèlent les huit municipalités. Des sites historiques et patrimoniaux, situés dans les villes et villages qui longent le parcours, permettent aux visiteurs de vivre une expérience de ressourcement et d'introspection. Des points d'intérêt touristique offrant des produits du terroir jalonnent également les lieux.

Le Circuit de l'Abbaye est une initiative d'Action Memphré-Ouest (AMO), un organisme à but non lucratif, qui a pour

mission de favoriser la collaboration et la concertation des municipalités du secteur ouest de la MRC Memphrémagog dans la perspective de développement d'activités récréotouristiques et culturelles tant à l'intention des citoyens des municipalités concernées qu'aux visiteurs et touristes de passage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, circuitdelabbaye.com



Tournée écoconseillers

Notre habituelle campagne de sensibilisation porte à porte a pris fin le 10 août dernier. Xavier Dewalque et Thibaud Rault sont allés à la rencontre de tous les citoyens pendant dix semaines pour les informer des espèces envahissantes nuisibles. Ils ont constaté le bon niveau de connaissance de la population sur le sujet, preuve que les Austinois sont assez préoccupés par le problème. De plus, pendant leur tournée, ils ont réalisé une cartographie sommaire des emplacements où se retrouvent ces espèces, ce qui nous permettra d'orienter nos efforts futurs. Merci Xavier et Thibault pour votre travail. Bonne continuité dans vos études!

Feuillicyclage

Chaque automne, la tâche de racler les feuilles revient nous hanter. Voici quelques trucs pour simplifier la besogne tout en réduisant les déchets à la source :

- Déchiquetées à l'aide de la tondeuse, les feuilles mortes se décomposent plus rapidement, redonnent des éléments nutritifs au sol et améliorent la santé des végétaux.
- Déposées autour des végétaux, dans les plates-bandes ou les potagers sans être tassées, elles peuvent servir de paillis, d'engrais ou d'isolant pour l'hiver.
- Ajoutées à votre compost domestique, elles constituent un apport de carbone indispensable.
- Laissées là où elles tombent dans les boisés, elles restituent au sol une partie des substances nutritives que l'arbre y a puisées.
- En dernier recours, mettez-les dans votre bac brun; elles seront revalorisées à la plate-forme de compostage.

Compte tenu des bienfaits qu'elles nous apportent, les feuilles méritent-elles vraiment d'être raclées et entassées dans des sacs de papier? Aidez-nous à réduire la quantité de matières résiduelles collectée et par le fait même la quantité de gaz à effet de serres émise dans l'atmosphère.

Fermeture du point de dépôt des peintures et huiles usées à la mairie

Il y a plusieurs années, la municipalité a mis à la disposition des citoyens un point de dépôt de peintures, d'huiles et de bonbonnes de propane usées afin de les aider à se départir de ces produits de manière respectueuse de l'environnement.

Depuis plusieurs mois, l'on a remarqué que ce point de dépôt est de plus en plus utilisé de manière illégale par des citoyens et des entrepreneurs de l'extérieur. Aussi – et c'est beaucoup plus grave –, on a constaté la présence de toutes sortes de résidus de produits dangereux, certains dans leurs contenants d'origine, d'autres non, et plusieurs incompatibles entre eux.



Cela présente à la fois un risque de blessure pour les employés qui doivent manipuler les matières et un risque d'accident grave que nos assureurs nous obligent à corriger. C'est pourquoi nous nous voyons dans l'obligation de fermer ce point de dépôt.

Vous pouvez déposer vos résidus domestiques dangereux GRATUITEMENT à l'écocentre de Magog. La municipalité paie pour ce service à même son entente avec la Ville de Magog.

N'oubliez pas de vous procurer votre carte d'accès à l'écocentre de Magog aux bureaux de la municipalité. Elle est offerte sans frais aux citoyens d'Austin et doit être renouvelée annuellement.

Veuillez noter que Rona Matériaux Magog Orford (205, rue Centre, Magog) récupère les peintures.

Sacs compostables

Plusieurs d'entre vous ont vu ou lu des reportages sur l'utilisation des sacs en plastique compostables pour ensacher les matières allant dans le bac brun.

Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les matières dans des sacs compostables se décomposent en condition anaérobie (c'est-à-dire sans oxygène), ce qui crée des problèmes de décomposition sans autre apport carbone, créant ainsi des odeurs nauséabondes et du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone.

Aussi, le ministère a-t-il émis de nouvelles lignes directrices qui interdisent de tels sacs de plastique compostables dans les plates-formes de compostage. **Cela nous amène une fois de plus à modifier nos comportements.** Nous vous encourageons à cesser d'utiliser ces sacs compostables en plastique dès maintenant et à vous tourner vers des sacs de papier ou même vers le tri en vrac, directement dans le bac. Le compost que nous en tirerons en sera grandement amélioré.

Il existe des sacs en papier spécialement conçus pour le bac de cuisine et le bac de compostage. Ils sont à la fois résistants aux odeurs et à l'épreuve des fuites. Découvrez-les à <https://sacausol.com/nos-produits-2/sacs-pour-residus-alimentaires>

Règlement concernant la gestion des installations septiques

La municipalité est soucieuse d'assurer une meilleure qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique, de la baignade et de la consommation.

Sachant que les installations septiques déficientes constituent une source de phosphore et d'azote qui contribuent à la prolifération des cyanobactéries dans les plans d'eau, la municipalité adoptera un règlement concernant la gestion des installations septiques en janvier 2019. Le règlement a pour objet d'obliger les propriétaires à maintenir des installations septiques fonctionnelles et non polluantes.

Essentiellement, les propriétaires d'une installation septique dont la date d'installation est inconnue ou antérieure au 1^{er} janvier 1984 devront obligatoirement procéder à une inspection et fournir à la municipalité une attestation de bon fonctionnement.

Pour les installations construites le ou après le 1^{er} janvier 1984, les propriétaires seront tenus de procéder à une inspection au 35^e anniversaire de leur installation et fournir à la municipalité une attestation de bon fonctionnement.

Après le 35^e anniversaire, les propriétaires devront produire l'attestation tous les cinq ans.

Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Parallèlement, afin d'encourager la mise aux normes des installations septiques déficientes, la municipalité adoptera en janvier un programme qui autorise l'octroi d'une avance de fonds d'un montant maximal de 10 000 \$ remboursable sur une période de 20 ans aux citoyens admissibles qui mettent aux normes le système d'évacuation des eaux usées de leur résidence.

Les renseignements détaillés se trouveront dans les deux projets de règlement qui seront présentés à la population en décembre.



Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

 Agence canadienne d'inspection des aliments Canadian Food Inspection Agency

Canada

Austin en fête!

en chiffres et en noms



➤ 322 soupers servis. Deux tables record : 32 convives du Développement Quatre-saisons et 22 du collectif du chemin Shuttleworth.

➤ Plus de 20 personnes ont apporté des desserts, dont la foule s'est régalé.

➤ 21 donateurs de biens et services ont permis d'amasser plus de 1 000 \$ lors de la vente aux enchères par écrit, au profit de la Banque alimentaire.

➤ 55 participants au rallye intergénérationnel, dont 5 familles sur 13 qui avaient des représentants des trois générations.



➤ Environ 80 personnes ont joué au bingo.

➤ Entre 400 et 500 livres ont été vendus pour un total de 220 \$.



➤ 63 personnes se sont prêtées au jeu au kiosque de photos.

➤ Une centaine de personnes ont dansé aux rythmes country rock de Austin City Limits!

➤ 30 sachets de semences pour pollinisateurs et 25 sachets de graines d'asclépiade ont été distribués par Marie-Élaine Lacroix.

➤ Environ 92 % des 611 kg de matières générées sur le site ce jour-là ont été détournées de l'enfouissement grâce à la vigilance de Marie-Élaine et de nos écoconseillers, Xavier Dewalque et Thibaud Rault : des matières organiques et du verre (bouteilles de vin) en grande partie, mais aussi un peu de plastique, de papier et de carton





➤ 18 minutes de feux d'artifices. Grand merci à Ramoneur 4 Saisons, notre fidèle commanditaire, ainsi qu'à notre « maître-artificier », Bernie Linde et ses aides, William Linde et Katherine Marion.

➤ 30 bénévoles : André Lauriault, Andrea Fairchild, Anne Wonham, Ardo Mamadou Dia, Audrey Cyr, Bernard Linde, Carolyn Linde, Claire Gagnon, Claude Savary, Claus Jakob, Diane Martin, Frédéric Madore, Gaétane Lafontaine, Gaétane Thibault, Gerry Oliver, Jean Paquette, Jean Ranger, Jérémie Cyr, Julie Bouffard, Mariette Desjardins, Marthe Oliver, Micheline Godin, Michelle Jacques, Natacha Raymond, Page Fairchild, Renée Bourque, Rollande Couture et Suzanne Roy.

➤ 18 pompiers bénévoles : Anthony Compagnat, Antoine Crawford, Bruno Hogue, Bruno-Thomas Bianchi, Claude Cyr, Daniel Lechasseur, David Cormier, David Larocque, Frédéric Chouinard, Julien Giguère, Natacha Raymond, Paul Robitaille, Ralph Ruck, Robert St-Pierre, Serge Raymond, Stéphane Labrie, Stephen Nicholson, Yanick Ducharme.



Un grand nombre de jeunes entre 8 et 18 ans ont mélangé leur smoothie aux fruits frais avec la force de leurs jambes! En pédalant, ils activaient le mélangeur fixé sur le vélo stationnaire modifié prêté par la MRC du Haut Saint-François.



L'équipe organisatrice

la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Isabelle Couture, Victor Dingman, Jean-Claude Duff, Paul-Émile Guilbault, Bernard Jeansonne et Jean-Pierre Naud, et les employés municipaux, David Cormier, Blanche Paquette et Paul Robitaille.

Partenaires et commanditaires

Ramoneur 4 Saisons, Avizo Experts-Conseils, Café le Refuge, Distribution M. Fillion, Ecce Terra Arpenteurs, Excavation Mierzwinski, Excavation Bouthillette, Germain Lapalme et Fils, Létourneau Marine, Marché Austin, SCU Service Conseil en Urbanisme, Comité des loisirs de la MRC du Haut-Saint-François,

20 donateurs à la vente aux enchères

Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, Auberge les Pignons verts, Patrick Baillie, Chantale Belhumeur, Robert Benoit, Renée Bourque, Denise Breton, Jean-Claude Duff, Épices Épicure, Andrea Fairchild, Famille Couture, Gîte L'oréade, J'adopte une ruche, L'attrape-luciole, Jacqueline Labelle, William Linde, Diane Martin, Municipalité d'Austin, Félix Potvin, Paul Robitaille.

Animaux de compagnie et animaux sauvages : une cohabitation.... heureuse?

Collaborateur : Jean-Claude Duff

Mon chat Noiraud n'a que quatre mois et il demande à aller dehors le soir. Je fais quoi? Il est tout petit et sans défense alors qu'autour de ma maison rôdent rats, chevreuils, hiboux et de nombreuses autres créatures aux habitudes nocturnes. Noiraud insiste, jusqu'à en devenir insupportable. J'en ai marre. J'ouvre la porte et je le surveille. Il s'habitue (et moi aussi!). Quand je l'appelle avant de me retirer pour la nuit, il revient immédiatement. Ouf!

À six mois, Tarzan (oui, j'ai rebaptisé Noiraud, car le nom ne convenait pas à l'hyperactif qu'il est), aussitôt rentré et son appétit rassasié, il redemande à sortir pour passer la nuit dehors. Disons que je me suis habitué à ses habitudes. Finalement, c'est une solution qui nous convient bien à tous les deux : il dort maintenant une grande partie de la journée, demeure tranquille et affectueux et j'ai la paix! J'imagine que son hyperactivité se débride la nuit.

Mais voilà qu'un soir, je l'appelle comme

à l'habitude et il entre, mais précédé de deux rats laveurs. Rapidement, je chasse les rats et Tarzan va manger comme si de rien n'était. J'ai mon voyage! Mon chat s'amuserait-il avec des rats? Semblerait bien que oui. J'en ai eu la confirmation l'hiver dernier. Je confesse : je nourris les chevreuils de moulée spécialement formulée pour eux. Les chevreuils, les dindons et les rats (en période de dégel dans leur cas) se retrouvent sur ma galerie, se tolèrent, s'agacent et semblent vraiment s'amuser.

Qu'en est-il réellement de cette cohabitation?

Un animal sauvage restera un animal sauvage toute sa vie. Or, mon chat est l'un d'une dizaine de chats qui sont nés dans une grange et qui doivent chasser pour survivre, puisque le propriétaire ne les nourrit pas. Mais de nature très affectueuse, c'est le seul qui accourait vers le propriétaire et qui se laissait prendre. Il est fort probable que son petit côté sauvage lui a permis de se faire une place avec ses amis sauvages.

D'ailleurs, à force de les observer, j'ai remarqué une tolérance croissante entre tous les animaux qui fréquentent ma mangeoire. La cohabitation, semble-t-il, fonctionne.

Néanmoins, une longue recherche à ce sujet sur Internet m'a amené à conclure que la situation que je viens de vous décrire est très inhabituelle et pas du tout recommandée. Votre animal de compagnie risque fort de se faire attaquer par des renards ou des coyotes. Il risque aussi de contracter certaines maladies, comme la rage. De plus, s'il chasse beaucoup, il risque d'avoir un effet négatif sur la faune et la biodiversité. Que dire de plus?

Céder aux caprices de Tarzan n'était pas une idée très géniale de ma part.



Nous publions ici un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

Remarque : En cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence

Faits saillants des séances du conseil

JUIN 2018

- Acceptation du financement pour la réhabilitation des chemins North et Millington réalisés en 2017 : 998 000 \$, financé sur dix ans, au taux de 3,2 % sur un premier terme de cinq ans.
- Approbation des comptes payés (70 678,40 \$) et à payer (152 708,87 \$).
- Autorisation d'achat d'un véhicule tout terrain (VTT) pour le sauvetage hors route et autres interventions d'urgence, au montant total de 46 763 \$ taxes en sus. L'Association des pompiers d'Austin contribue la somme de 5 000 \$ à cet achat.
- Acceptation de l'offre de service du RAPPEL pour la préparation de l'appel d'offres relatif à la phase II des travaux de réhabilitation de l'environnement au lac des Sittelles et la surveillance des travaux, au montant de 4 740 \$ taxes en sus.
- Adoption du règlement no 18-460 sur les dérogations mineures au règlement d'urbanisme.
- Appui de la mise sur pied d'un programme national de gestion du myriophylle à épi, une plante extrêmement envahissante présente dans plus de 188 lacs du Québec.
- Déclaration Municipalité Amie des Monarques.
- Autorisation du passage sur les chemins Nicolas-Austin et Cooledge du Relais du lac Memphrémagog, le 22 septembre. Les plus de 2 600 coureurs participants amassent des fonds au bénéfice de la Fondation Christian Vachon, dont la mission est d'encourager la persévérance scolaire et la réussite éducative.
- Octroi d'un don de 1 000 \$ à la Fondation du CHUS, et de 350 \$ à la Fondation québécoise du cancer.

JUILLET 2018

- Octroi d'une aide financière de 2 000 \$ à la Société historique de Brome pour la réparation de sept immeubles.
- Approbation des comptes payés (134 528,12 \$) et à payer (238 110,85 \$).
- Acceptation des offres de services d'Avizo Experts-conseils (21 700 \$ pour la préparation des plans et devis) et de la firme ARP Services Techniques (7 900 \$ pour la réalisation d'un relevé topographique) en vue des travaux de réfection du chemin North, entre le chemin Hopps et la Route 112.
- Contrat pour le rechargement de la rue du Lac-des-Sittelles accordé à Normand Jeanson Excavation inc., au montant de 38 993,77 \$, taxes comprises.
- Acceptation de l'offre de services d'Avizo Experts-conseils pour la réalisation d'une étude préliminaire pour le remplacement d'un ponceau et l'ajout de glissières de sécurité sur la rue du Lac-des-Sittelles, au coût de 1 900 \$, taxes en sus.
- Acceptation de l'offre de services d'Avizo Experts-conseils pour la réalisation d'une expertise de l'infrastructure d'une partie du Clark (1 000 m) en vue d'une éventuelle municipalisation, au coût de 1 950 \$, taxes en sus.
- Acceptation de l'offre de services du RAPPEL pour la conception des plans et devis, la rédaction des documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux dans le cadre de travaux de gestion environnementale des fossés dans le Domaine du Mont-Orford, au coût de 1 580 \$, taxes en sus.
- Acceptation de l'offre de services de Puits Bernier inc. visant à enlever le tuyau existant dans le puits de la caserne nord et à y installer une collerette à la bentonite, au coût de 8 630,05 \$, taxes en sus.

AOÛT 2018

- Approbation des comptes payés (99 556,62 \$) et à payer (335 868,38 \$).
- Octroi à Paysagement L'Unick de contrats de déneigement 2018-19 des immeubles municipaux (1 771,77 \$), de l'entrée et de la station de communication de l'ex-Centre Butters (1 280,18 \$) et de trois bornes sèches (307,23 \$), taxes en sus.
- Octroi à Martin Thibodeau de contrats de déneigement 2018-19 de la caserne nord, du stationnement Chagnon-Shonyo, de six bornes sèches et de deux glissières de sécurité, au montant de 4 966,23 \$, taxes en sus.
- Octroi à M. Philip Stone du contrat de déneigement 2018-19 des chemins Bishop, Bryant's Landing (stationnement et quai compris), Patterson et Dufresne, au montant de 17 378,06 \$, taxes en sus.
- Soumission non retenue pour le déneigement des rues et chemins du Développement Quatre-saisons, du développement du lac Webster et du secteur du lac Malaga.

Payez direct! C'est si simple!

La municipalité vient de se doter d'un terminal Interac, une solution de paiement au comptoir rapide et efficace.

Vous pouvez donc dorénavant payer votre compte de taxes, permis de construction ou tout autre frais facturé par la municipalité au moyen de votre carte de débit!



Veuillez noter que les paiements comptants ne seront plus acceptés.

Poste à pourvoir au comité consultatif d'urbanisme

La municipalité est à la recherche de candidats pour combler une vacance parmi les membres résidents du CCU et pour former une banque de candidats. L'exercice de cette fonction est rémunéré au taux de 50 \$ par séance. Le comité est composé de deux conseillers municipaux, du directeur des Services techniques et de quatre citoyens. Les membres se réunissent sur une base mensuelle, en avant-midi. (Consulter le calendrier sur le site Internet.) Le CCU est formé conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et régi par le règlement municipal n° 136 et ses amendements. Il est chargé de formuler des recommandations au conseil municipal sur toute demande de dérogation mineure, de plan d'implantation et d'intégration architecturale, de plan d'aménagement d'ensemble ou sur toute question touchant l'urbanisme, le zonage, le lotissement ou de construction que lui soumet le conseil municipal en fonction de la réglementation en vigueur et de l'intérêt collectif. Les candidats doivent être des résidents permanents ou saisonniers de la municipalité, être disponibles quelques heures par mois pendant les heures de bureau et posséder une capacité d'analyse.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en transmettant un curriculum vitae, accompagné d'une lettre d'intention décrivant leur intérêt à la municipalité, au plus tard le 15 décembre à info@municipalite.austin.qc.ca.

Calendrier

- 22 septembre** - Conférence sur la connectivité des milieux naturels, salle communautaire à 10 h
- 29 septembre** - Samedi culturel
- 30 septembre** - Dernier versement de taxes municipales
- 1^{er} octobre** - Assemblée ordinaire du conseil
- 7 octobre** - Semaine de la prévention des incendies
- 31 octobre** - Halloween, hôtel de ville!
- 2 novembre** - Soirée passion
- 5 novembre** - Assemblée ordinaire du conseil
- 9 novembre** - Bingo, salle communautaire
- 3 décembre** - Assemblée ordinaire du conseil
- 8 décembre** - Réception du Service de sécurité incendie, 19 h, salle communautaire. Bienvenue à tous!
- 15 décembre** - Fête de Noël des enfants, salle communautaire

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Nouvelles heures du bureau municipal

Pour favoriser la conciliation travail-famille, la municipalité adopte de nouvelles heures de bureau :

Lundi au jeudi : de 8 h à 16 h 30
Vendredi* : de 8 h à 12 h

* Bien que le secrétariat soit fermé le vendredi après-midi, un inspecteur municipal est en poste jusqu'à 16 h 30.

Le saviez-vous?

De toutes les municipalités de la MRC de Memphrémagog, Austin est celle qui offre la plus grande plage d'heures d'ouverture de bureau et **la seule** à accueillir ses citoyens sur l'heure du midi!

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Services de police : **819-843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819-843-0000**

Réseau routier : **819-820-5928**

Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes : 21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0

Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : www.municipalite.austin.qc.ca

/municipalite.austin/